

FICHE INFO PATIENT MTD SFETD

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a prescrit de la méthadone. L'objectif de ce traitement est de lutter contre la douleur liée à votre cancer. Nous vous proposons de lire attentivement cette note d'information qui essaye de répondre aux questions que vous seriez susceptible de vous poser et qui a été élaborée par le groupe méthadone de la commission douleur et cancer de la Société Française d'Etude et de Traitement de la Douleur.

Qu'est-ce que la méthadone ?

La méthadone est un opioïde antidouleur, dérivé de la morphine. Son utilisation est légale en France depuis 1995. Depuis les années 70, la méthadone est utilisée dans le traitement substitutif donc pour soigner une dépendance majeure aux opiacés. Ainsi, elle ne rend pas dépendant, mais soigne la dépendance.

Elle a l'autorisation de mise sur le marché (AMM) pour les douleurs du cancer depuis septembre 2020. Dans le cadre de cette utilisation, il ne s'agit pas du tout de toxicomanie. Elle est chez vous prescrite pour les douleurs liées au cancer.

Quels sont les principaux effets indésirables de la méthadone ?

Les opioïdes standard et la méthadone ont en commun des effets secondaires, dont la fréquence est variable.

Ces effets secondaires peuvent être :

- Nausées et/ou Vomissements, Constipation, Sueurs, Tremblements, Insomnies, sentiment d'euphorie ou au contraire somnolence, Hallucinations, Difficultés à uriner, hypoglycémie (rare)

D'autres effets secondaires sont propres à la méthadone :

- Palpitations, Flush facial, Bradycardie, Troubles du rythme cardiaque, Hypotension artérielle.

C'est pourquoi un Electrocardiogramme est réalisé à l'initiation du traitement.

Votre médecin pourra vous proposer des traitements pour réduire ces effets secondaires s'ils surviennent.



Le premier signe de surdosage reste la somnolence. En cas d'apparition de ce symptôme, n'hésitez pas à contacter votre médecin.

Que faire en cas d'oubli de prise ou de double prise ?

L'élément important d'un traitement par méthadone est la dose totale prise par 24 heures prescrite par votre médecin. En cas d'oubli, vous pouvez prendre la dose oubliée plus tard, en respectant un intervalle de deux heures entre deux prises.

En cas de double dose, ne prenez pas la dose fixe suivante afin de rester sur la même quantité totale de méthadone quotidienne.

Puis-je associer des médicaments à la méthadone ?

La méthadone peut interagir avec de nombreux autres médicaments. Il faut donc signaler ce traitement aux médecins et aux pharmaciens que vous consultez.

Votre médecin traitant a reçu également une information sur ces interactions vous pouvez également le contacter.

Avant toute introduction de nouveau médicament, contactez votre médecin ou votre pharmacien.

Le jus de pamplemousse, les médicaments ou les compléments alimentaires à base de plantes peuvent également interagir avec la méthadone : contactez votre médecin ou votre pharmacien.